

LE COTENTIN A TOUS LES ATOUTS POUR S’AFFIRMER COMME UNE DESTINATION EUROPÉENNE DE PREMIER CHOIX

À l’occasion de la 3^e édition des Assises du Tourisme organisée à La Cité de la Mer ce vendredi 19 novembre en présence de 150 acteurs de la filière touristique du territoire, David MARGUERITTE, Président de l’Agglomération du Cotentin et PDG de l’Office de Tourisme, accompagné de Manuela MAHIER, V-P en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin, d’Odile THOMINET, V-P en charge de la Valorisation du Patrimoine et des Equipements touristiques et de loisirs et de Jean-Luc BOULIN, consultant en tourisme, a présenté les principaux défis du développement touristique auxquels le Cotentin souhaite répondre dans les années à venir.

Le contexte

Le tourisme est un des vecteurs incontournables de l’attractivité du Cotentin. Véritable relais de croissance, l’économie touristique du Cotentin représentait en 2019 près de 10 millions de nuitées sur les 94 460 lits touristiques marchands et non marchands et près de 9.1 millions d’excursionnistes à la journée. Avec près de 650 entreprises et 3 200 salariés, la filière tourisme est une composante incontournable du dynamisme économique du Cotentin. Pour la soutenir, l’Agglomération lui consacre ainsi près de 6 M€ par an que ce soit à travers l’Office de Tourisme, véritable bras armé de l’Agglomération pour la promotion touristique, ou le développement des équipements comme La Cité de la Mer et le Planétarium Ludiver. Elle participe également à l’organisation de grands événements nautiques comme l’organisation de la Rolex Fastnet Race ou le Drheam Cup et à l’entretien des sentiers de randonnées ou encore à la valorisation du patrimoine avec le Pays d’art et d’histoire, les Moulins, etc.

Le Cotentin poursuit ses investissements en matière de développement

Le Cotentin aux côtés des autres partenaires financeurs a d'ailleurs entrepris d'importants travaux pour dessiner des locaux administratifs au sein de la Grande halle de la Cité de La Mer. Ces travaux de 1,8 M€ viennent compléter ceux entrepris il y a deux ans dans le cadre de la nouvelle muséographie « L'Océan du Futur ». Pour amplifier le rayonnement de ce site dédié à l'univers marin, une nouvelle animation à destination des visiteurs sera prochainement mise en place afin de satisfaire les touristes du deuxième site le plus visité dans la Manche. Si plus de 4 millions de personnes ont franchi les portes de cet établissement en 20 ans, celui-ci a battu des records de fréquentation à l'été 2021 avec 90 000 entrées.

La valse des paquebots de croisière dans la rade de Cherbourg est un héritage historique qui offre au territoire une véritable vitrine auprès des touristes étrangers. Face à l'essor de cette activité ces dernières années, le Cotentin a tous les atouts pour sortir son épingle du jeu. En 2021, malgré la crise sanitaire, le port a accueilli 20 escales dont deux exceptionnelles, soit près de 65 000 visiteurs. En 2022, ce sont 52 escales dont 16 inaugurales qui sont prévues. Des chiffres bien éloignés de 2020 où seulement 8 paquebots avaient fait escale dans le Cotentin.

En 2024, le 80e anniversaire du Débarquement et les Jeux Olympiques de Paris sont des rendez-vous lors desquels le Cotentin peut faire valoir ses nombreux attraits et affirmer sa place de destination de proximité. Pour cela, le Cotentin souhaite développer

ses capacités d'accueil des touristes notamment pour les groupes.

Par ailleurs, afin de mieux mailler le territoire, l'Agglomération du Cotentin a lancé le 30 août dernier un nouveau réseau de transport Cap Cotentin devant répondre aux attentes des habitants et touristes. Ce réseau sera pleinement déployé en 2023 avec notamment 500 points de Transport à la Demande. Il doit d'encourager le recours aux transports collectifs et les usages alternatifs à la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, vélo, etc.). En parallèle, le territoire bénéficie, depuis plusieurs semaines, sous l'impulsion de la Région Normandie d'un renforcement de ses dessertes ferroviaires avec 11 A/R Paris-Cherbourg contre 7 auparavant.

Le Cotentin : une destination privilégiée dans le contexte post-covid

Les atouts du Cotentin sont multiples : de ses paysages préservés et sauvages à couper le souffle en passant par une offre d'activités en extérieur variée ou encore une qualité d'accueil de qualité, notre territoire porté par la marque de destination « Cotentin Unique par Nature » séduit vacanciers et touristes.

« Ces deux dernières années, dans un contexte de crise sanitaire, les attraits du Cotentin se sont plus que jamais révélés au grand public, souligne le Président de l'Agglomération David MARGUERITTE. La possibilité de profiter de grands espaces avec des températures tempérées a conquis aussi bien les amateurs de pratiques nautiques que les randonneurs ou les cyclistes.

Si le contexte post-Covid a pu profiter au territoire, ce résultat est aussi le fruit

du travail de fond mené autour de la destination Cotentin par l'Agglomération et l'Office de Tourisme du Cotentin mais aussi de la promotion qui a pu en être faite dans les médias nationaux ».

Dans le cadre de son projet de territoire qui fixe les ambitions de l'Agglomération pour les 10 années à venir, le Cotentin souhaite amplifier cette dynamique pour faire du territoire une destination touristique de premier choix à l'échelle européenne.

Le nautisme et la randonnée : deux filières clés de développement

Pour appuyer sa stratégie touristique, l'Agglomération souhaite conforter deux filières de développement : le nautisme et la randonnée.

Avec 220 km de côtes, le Cotentin a une identité et un potentiel maritime fort. Pour l'attractivité touristique du territoire, l'Agglomération peut s'appuyer sur 17 bases nautiques réparties sur l'ensemble de son littoral. Proposant un panel complet et diversifié d'activités pouvant répondre aux attentes de tous les publics, elles comptabilisent en 2019 pas moins de 95 000 embarquements.

« Si le lien avec la mer fait partie de l'ADN de notre territoire, nous devons veiller à une mise en réseau des clubs et à une meilleure organisation du partage des activités nautiques afin qu'elles répondent aux attentes des touristes, des habitants et des scolaires qu'ils soient débutants ou confirmés », précise David MARGUERITTE.

De même, les 1 900 km de sentiers de randonnée font du Cotentin un territoire idéal pour les amateurs de marche. La randonnée est d'ailleurs l'activité la plus pratiquée et désirée par les touristes : plus de 95 % des personnes en

vacances dans le Cotentin déclarent spontanément intégrer cette activité dans leurs objectifs de séjour.

« L'Agglomération consacre 240 000 € chaque année à l'entretien et l'aménagement des grands sentiers du territoire que nous empruntons tous. Nous poursuivons également un plan d'investissement de 250 000 € / an visant à équiper les sentiers en passerelle et escaliers pour en assurer la continuité. Notre objectif est clair : faire de notre territoire une vraie destination de randonnée internationalement reconnue avec une offre adaptée à toutes les pratiques. Ces Assises ont été l'occasion de présenter et de travailler avec les participants à l'élaboration du Schéma de développement de la randonnée de l'Agglomération ».

Conjuguer attractivité et préservation du cadre de vie

La stratégie de développement touristique portée par l'Agglomération se veut ambitieuse et en accord avec l'ADN de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants.

La forte fréquentation des touristes sur notre presqu'île lors des deux saisons passées montre le travail à mener pour gérer les flux de visiteurs et à faire du Cotentin une terre de découverte quelle que soit la saison.

« Nous sommes bien sûr loin du sur-tourisme, tempore le Président. Cependant, l'alerte reçue à l'été 2020 nous invite dès maintenant à penser un développement touristique soutenable et harmonieux. Celui-ci doit prendre en compte la fragilité des espaces naturels et la protection du cadre de vie des habitants ».

Une première expérimentation avec les Ambassadeurs du littoral pendant la saison 2021 a permis de répondre

en partie à certaines problématiques rencontrées avec un travail de médiation. L'accueil et l'information des touristes doit également être repensée pour correspondre aux nouvelles habitudes de consommation. Pour cela, l'Agglomération a mis en place les accueils hors les murs ou encore déployé des outils numériques pour apporter l'information la plus précise directement aux usagers.

« Ces Assises étaient l'occasion de mettre en perspective notre stratégie avec l'expérience d'autres territoires qui sont des destinations déjà confrontées à de fortes fréquentation touristiques comme l'Agglomération du Pays Basque qui regroupe 170 communes ».

Valoriser le territoire autrement

La venue de touristes ou de vacanciers n'est pas le seul moyen de développer l'attractivité touristique du territoire. Nos paysages atypiques sont aussi prisés depuis de nombreuses années pour servir de toiles de fonds aux tournages de films, de documentaires, de séries. Une mise en lumière qui a également des retombées économiques. On estime, en effet, qu'un euro investi sur un tournage entraîne des retombées à hauteur de sept euros pour le territoire. En créant un Bureau d'accueil des Tournages piloté par l'Office de Tourisme, l'Agglomération souhaite saisir cette opportunité pour valoriser autrement le Cotentin.

Enfin, la proximité directe du Cotentin avec l'Irlande avec Irish Ferries, l'essor de la croisière avec plus de 50 escales prévues en 2022 et l'arrivée de grands événements comme le 80^e anniversaire du débarquement ou les

JO de Paris en 2024, offrent au territoire autant de nouvelles opportunités de s'affirmer comme une destination touristique de premier choix.

Chiffres clés

L'économie touristique du Cotentin en 2019 c'est :

- 10 millions de nuitées sur les 94 460 lits touristiques marchand et non marchands ;
- Près de 9.1 millions d'excursionnistes à la journée dans le Cotentin ;
- 170 M € de dépenses de consommation touristiques ;
- 1.2 millions d'entrées payantes dans les 15 principaux sites de visite du Cotentin et de la Baie du Cotentin ;
- 75 % des 62 000 croisiéristes qui restent à Cherbourg ou dans le Cotentin.

Pour rappel, l'Office de Tourisme du Cotentin c'est :

- 3,2 M€ de budget ;
- 50 ETP soit le plus grand Office de Tourisme de Normandie.